

ASSEMBLÉE NATIONALE

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

AMENDEMENT

N ° CL52

présenté par

Mme De Temmerman, Mme Osson, M. Ardouin, Mme Bessot Ballot, Mme Cattelot, M. Houbron,
M. Nadot, Mme Valérie Petit, M. Thiébaud, M. Galbadon, Mme Fontenel-Personne et Mme O'Petit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.